

Les infos de la Ville de Seraing

LA VILLE POURSUIT SES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PROPRETÉ

Le Collège de la Ville de Seraing dit STOP aux dépôts clandestins de déchets! Chaque jour, les agents communaux récoltent quotidiennement 13 tonnes de déchets. Un nombre beaucoup trop important qui a un impact direct sur les finances de la Ville et donc sur la collectivité. L'échevine en charge de la Propreté, Laura Crapanzano, ainsi que le Bourgmestre rappellent qu'il est une erreur de penser que la situation est uniquement de responsabilité politique. Au contraire! Celle-ci concerne avant tout chaque membre de la population. Quand quelques citoyens aiment exprimer leur mécontentement sur les réseaux sociaux en publiant des photos de déchets abandonnés, il est bon de leur rappeler que l'environnement est pollué suite au comportement incivique de certains d'entre eux et que Seraing n'est pas la seule ville à faire face à cette problématique. Liège et Bruxelles y sont notamment confrontées. Sur le territoire sérésien, le manque de civisme est d'ailleurs puni par une amende administrative importante, allant de 70 à 350 euros. En parallèle, Francis Bekaert

souhaite que les citoyens s'investissent vivement dans la propreté de la ville en dénonçant les actes illégaux dont ils peuvent être témoins et ce, en composant le 04/330.86.96.

Et si de nouvelles solutions sont envisagées comme la mise en place d'une « brigade verte » (plusieurs agents de terrain patrouilleraient à la recherche d'incivilités tout en verbalisant les responsables) sur le territoire, le Bourgmestre souhaite avant tout conscientiser une nouvelle fois la population en passant par une communication efficiente. Sachez tout d'abord que pour avancer dans la bonne direction, il faut apprendre à correctement trier vos déchets :

- Déposez les déchets organiques dans le conteneur vert (rendus alimentaires, jardinages, mouchoirs en papier, cartons de pizza)
- Mettez les déchets résiduels dans le conteneur noir
- Remplissez le sac bleu de PMC (flacons et bouteilles en plastique, emballages métalliques et cartons à boissons)
- Débarrassez-vous du bois, de la frigolite, de l'amiante, des déchets de jardin, d'huiles moteurs ou encore de graisses de friture, de métaux, de piles et d'écrans en vous rendant à l'un des trois recyparcs de la Ville (situés rue du Fort, rue Marnix et rue Burnonville)

Sachez ensuite que si vos levées annuelles sont insuffisantes et que le nombre de kilos dont vous disposez dans votre ménage le sont également, il vous est possible d'en demander des supplémentaires via le courrier en annexe à votre facture ou en vous adressant directement au service des affaires sociales du CPAS.

Dans quels cas pourriez-vous faire ces démarches ?

- Si vous habitez dans un appartement
- Si vous avez des enfants qui portent encore des couches
- Si, en tant que grands-parents, il vous arrive de vous occuper de vos petits-enfants porteurs de langes
- Si vous êtes une personne âgée porteuse de langes
- Si vous êtes un parent sous le régime de la garde alternée
- Si vous disposez d'un chauffage à pellets ou au charbon (pour en savoir plus, contactez le 04/385.91.70 ou le 04/385.91.00)

Par ailleurs, si vous souhaitez vous débarrasser d'objets encombrants, inutile de les abandonner dans les rues ou les bois. Faites plutôt don de votre mobilier, vaisselle, de vos appareils électriques et jouets au Magasin Social du CPAS en contactant le 04/338.55.20. Celui-ci s'occupe ensuite d'offrir à sa clientèle un équipement à très faible coût pour son logement. Vous pouvez également faire gratuitement appel aux services de la Ressourcerie du Pays de Liège en composant le 04/220.20.00

N'oublions pas que l'écologie est l'affaire de tous et qu'un pas en sa direction peut être bénéfique à votre entourage mais aussi à votre portefeuille. La Ville prévoit d'ailleurs des primes liées à l'écologie :

- Les parents utilisant des langes lavables pour des enfants âgés de 0 à 2,5 ans peuvent bénéficier d'une prime communale
- Vous obtenez une ristourne de maximum 50 euros sur l'achat d'un bac à compost si vous suivez une formation avec un guide composteur (plus d'informations au 04/337.12.73)



PROJET RENOWATT



Depuis 2018, la Ville de Seraing s'inscrit dans la transition énergétique

Seraing poursuit ses objectifs en matière d'énergie. Afin de faire baisser sa consommation, elle participe depuis un peu plus d'un an au projet RenoWatt qui a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics en fournissant une assistance globale aux autorités locales. Au terme d'un marché public mené par le Groupement de Redéploiement Economique de Liège, la Ville a été choisie pour participer au projet. Fin décembre 2017, elle signait pour une période de trois ans, un Contrat de Performance Energétique (CPE) avec ENGIE Cofely, une filiale d'ENGIE.

Ce projet d'efficacité énergétique permet d'inscrire Seraing dans un véritable processus de transition énergétique et dans la lutte contre le changement climatique en planifiant une réduction de 44% en Gaz à Effet de Serre (GES).

Parmi les 4 bâtiments concernés par les rénovations, nous comptons une bibliothèque ainsi que trois halls sportifs (Bois de l'Abbaye, Jemeppe et Ougrée).

Objectif : des économies d'énergie conséquentes

Les travaux de rénovation, d'un montant total de 750.000 euros (300.000 euros pour la bibliothèque et 450.000 euros pour les 3 halls sportifs), ont pu être réalisés en trois mois, de juin à septembre 2018.

Ces travaux comprenaient notamment la rénovation de chaufferies par la pose de chaudières à condensation, la rénovation des collecteurs d'eau chaude, la fiabilisation de la lutte contre la légionelle du réseau d'eau chaude sanitaire, le remplacement de la ventilation par des unités à récupération de chaleur, le remplacement des régulations et finalement, le remplacement de la supervision des bâtiments par une version en ligne via internet.

De plus, la bibliothèque a bénéficié d'une isolation de la toiture, ainsi qu'un remplacement des châssis.

Un calcul des gains annuels a montré qu'avec l'ensemble de ces investissements de rénovation, la Ville de Seraing pourra économiser jusqu'à 48% de la consommation énergétique en gaz et en électricité des bâtiments rénovés.